

| Audits - ventilation - protection solaire | Affectation | Prime | Plafond |
|--|---|--|--|
| Réalisation d'un audit énergétique | Tout bâtiment dont la demande de permis d'urbanisme est antérieure au 1er décembre 1996 | 60% de la facture | 360 € par maison unifamiliale 1.000 € pour tout autre bâtiment |
| Réalisation d'une thermographie | Pour tout bâtiment | 50% de la facture | 200 € par maison unifamiliale 700 € pour tout autre bâtiment |
| Installation d'un système de ventilation avec récupération de chaleur | Pour toute maison unifamiliale et tout appartement dont le permis d'urbanisme est antérieur au 1er mai 2010 et pour tout autre logement | 75% de la facture | 1.500 € |
| Protection solaire extérieure entre sud est et ouest en passant par le sud et dont le g _{tot} ≤ 0,3 | Toute maison unifamiliale et tout appartement dont la demande de permis d'urbanisme est antérieure au 1er décembre 1996 | 15 € / m ² de surface vitrée protégée | 30 m ² par maison unifamiliale 20 m ² par appartement |
| Installation chauffe-eau solaire | Logement existant | 1.500 € (2 m ² à 4 m ²) + 100 € par m ² de surface supp | |
| Panneaux photovoltaïques | | 40 certificats verts d'avance | |

Tel: 078/15.00.06

Préfinancement des primes

* 90% des ménages : revenus imposables globalement allant jusque 46.600€ par an

* Société wallonne du Crédit social (SWCS) préfinance le montant des primes à l'énergie dans le cadre des prêts à taux 0% (éco-prêts) pour économies d'énergie.
(voir www.swcs.be)

* Au choix :

1. Montant mobilisable = prêt + primes
2. Montant à rembourser = prêt - primes